



# UNE NATION SANS PITIÉ

par Nancy Ross

## L'établissement du ministère Alamo

Au début des années 1960, Alamo et son épouse Susan, maintenant décédée, descendirent dans les rues de Hollywood et de West Hollywood, en Californie, pour y prêcher la Parole de Dieu aux jeunes

gens de la rue, aux drogués, aux alcooliques, aux criminels et aux prostituées. Ils furent les initiateurs du « Mouvement de Jésus », et leurs prédications dans les rues attirèrent des milliers de personnes. Les croyances du couple Alamo se fondaient sur la stricte observation de la Bible du Roi James et ils devinrent populaires au point que leur première église fut établie, ironiquement, dans les locaux désaffectés d'un ancien repaire de drogués. Le ministère prit rapidement de l'ampleur, et déménagea bientôt dans des locaux plus vastes, d'abord à West Hollywood, puis ensuite à Saugus, Californie.

À la fin des années 1970, le ministère s'était étendu jusqu'à Georgia Ridge (près de Fort Smith, Van Buren, Alma et Dyer), Arkansas, où Susan Alamo était née. Bientôt, on établit des ministères dans les états du Tennessee, d'Arizona, de Floride, d'Oklahoma et de New York. Les Alamo avaient commencé de façon modeste, pré-

parant des repas, distribuant des vêtements et fournissant le logement et tout le nécessaire à leurs fidèles. À mesure que la congrégation s'agrandissait, on se mit à bâtir des maisons pour les familles, des écoles, des garderies, et des installations médicales et récréatives. Des ateliers furent organisés afin de dispenser une formation professionnelle aux nouveaux convertis, dont plusieurs n'avaient jamais travaillé. Grâce à ces ateliers, ont put ouvrir un magasin d'alimentation, un restaurant, une station-service, une ferme porcine et une entreprise de camionnage. On entreprit aussi la confection de vêtements signés Tony Alamo, lesquels connurent un succès retentissant. Ses vestes de denim « éblouissantes » se sont vendues dans les grands magasins et dans les boutiques les plus élégantes des États-Unis et d'Europe, et la boutique « Alamo of Nashville » est devenue mondialement célèbre pour ses modes western, continentales, et rock.

Des vêtements furent d'ailleurs confectionnés pour Elvis Presley, Bruce Springsteen, James Brown et beaucoup d'autres.

L'Église avait développé un milieu social et religieux complexe que l'on doit bien comprendre afin d'avoir une idée précise de ses pratiques et valeurs morales. L'Église suivait une tradition chrétienne, fondamentaliste et orthodoxe. Ses disciples vivaient au sein d'une communauté élargie, dédiant leur temps, leurs efforts et leur argent à la croissance de l'Église dans le ministère du Seigneur Jésus-Christ. Que les membres travaillent dans un atelier dirigé par l'Église ou à l'extérieur, leurs salaires étaient remis à l'Église qui se chargeait de tous leurs frais personnels, y compris le logement, les soins médicaux, la nourriture, les vêtements et la formation scolaire.

La responsabilité fondamentale des membres était de propager l'Évangile, de gagner de nouveaux convertis, de construire leur Église et non de percevoir des

salaires élevés. Pour chaque repas servi au restaurant, chaque gallon d'essence ou veste vendus, le client recevait, bien sûr, une brochure de l'Église et pouvait aussi, s'il le désirait, recevoir la prédication de l'Évangile.

Au cours des années 1970, Alamo et l'Église reçurent de fortes louanges, tant des officiels du gouvernement que des médias. En 1972, Herb Ellingswood, conseiller du Gouverneur Ronald Reagan vint visiter la communauté de Saugus pour féliciter officiellement Tony et Susan de leurs efforts. La presse du monde entier, y compris les revues française *Paris Match* et allemande *Der Stern* louangèrent aussi Alamo et son Église. Neil Young fit, pour la Warner Brothers, un enregistrement de l'Hallelujah du *Messie* de Haendel, chanté par la chorale Holy Alamo Christian Choir, et l'orchestre Alamo interpréta le « Roi des Rois » pour le film *Journey through the past* (Voyage dans le passé).

### **Le réseau de vigilance sur les sectes saisit l'occasion**

La croissance et le succès de l'Église ont aussi attiré l'attention du réseau de vigilance sur les sectes (*Cult Awareness Network* ou CAN). Le CAN a un intérêt idéologique et financier significatif dans la destruction des Églises et religions dites nouvelles qu'il considère, à tort, être illégitimes. Et, en particulier, celles qui obtiennent du succès dans le recrutement d'un grand nombre de jeunes convertis. Les « dépro-

grammeurs » associés au CAN exploitent la douleur des familles en les convainquant qu'ils peuvent guérir leur enfant de cette foi que le CAN appelle un « lavage de cerveau ». Ces « déprogrammeurs » qui demandent aux parents de déboursier des dizaines de milliers de dollars, utilisent des tactiques telles que l'enlèvement, la coercition et l'abus corporel, soumettant leurs sujets à la privation de sommeil et de nourriture, les ridiculisant, les humiliant, les privant d'intimité et employant même le sexe, tout ça afin de déprogrammer le « croyant ».

Le CAN a poursuivi M. Alamo et son ministère selon la pire tradition des persécutions des sorcières de Salem, des attaques du 19<sup>e</sup> siècle contre les Mormons et d'autres exemples d'intolérance religieuse. Cette campagne du CAN pour diaboliser Alamo a duré 25 ans, durant lesquels le CAN a disséminé des interprétations trompeuses des pratiques de l'Église et de faux renseignements aux médias. Le CAN est aussi à l'origine de nombreuses enquêtes par des organismes officiels, depuis le ministère du Travail jusqu'à l'IRS (Fisc américain).

De nombreux théologiens qualifiés se sont penchés sur le cas de l'Église Alamo et ont conclu qu'il s'agissait d'une religion fondamentaliste chrétienne légitime. Néanmoins, ces opinions de spécialistes ont été étouffées par une « hystérie de sectes », fomentée par le CAN et ses manipulations illicites. C'est d'ailleurs leur interprétation, identifiant l'Église Alamo à une secte qui a le plus in-

fluencé les médias et les tribunaux. En dépit du fait que les psychologues professionnels s'accordent à dire que les concepts de « lavage de cerveau » et de « contrôle mental » n'ont aucun mérite scientifique, les médias ont tout de même adopté les allégations du CAN selon lesquelles M. Alamo aurait « lavé les cerveaux » de sa congrégation. Les pseudo-psychologues du CAN ont récemment perdu un procès important, ce qui a mis fin à leur pratique financièrement avantageuse de témoigner devant les tribunaux en affirmant que les soi-disant « dirigeants de sectes » pouvaient « laver le cerveau » de leurs membres afin que ceux-ci agissent contre leur propre volonté. Mais Tony Alamo a été attaqué avant que ces théories ne soient démenties, et ces pseudo-psychologues ont été autorisés à les colporter devant le tribunal aux dépens de Tony Alamo. Ils l'ont représenté comme ayant été en contrôle total de sa congrégation, comparant les ateliers de l'Église à des ateliers clandestins, dont les ouvriers étaient forcés de livrer tous leurs bénéfices à la Fondation Tony and Susan Alamo (TSAF). L'image du pasteur Alamo, déformée en celle d'un dirigeant de « secte », se retrouva ainsi fermement ancrée dans l'esprit des gens. Une fois diabolisé par cette étiquette, le pasteur Alamo, tout comme les chrétiens de Waco au Texas (Branch Davidians), apparut à leurs yeux moins qu'humain. Les bonnes œuvres de l'Église, qui avaient été couronnées de succès en aidant ses membres à surmonter le crime, la drogue et les

problèmes d'alcool, en leur fournissant des positions et des gains stables et en leur donnant la foi en Dieu et une raison de vivre, furent complètement passées sous silence.

### **Début des procès contre Alamo**

Entre 1976 et 1994, Alamo dut faire face à de nombreuses poursuites judiciaires, plusieurs d'entre elles fomentées par le CAN. En 1976, le ministère du Travail intentait des poursuites contre la Fondation Tony and Susan Alamo (TSAF), alléguant que ses membres étaient assujettis au Fair Labour Standards Act (FLSA ou Loi sur les normes de travail) et qu'ils devaient par conséquent être classifiés comme employés, et non comme bénévoles. Les membres de l'Église ont répondu qu'ils ne s'attendaient pas à un salaire comme tel, qu'ils étaient des bénévoles travaillant pour le Seigneur et la vocation de l'Église et qu'ils travaillaient pour payer leurs frais personnels, ainsi que ceux de l'Église. Cette dernière, du reste, pourvoyait à tous leurs besoins en matière de logement, de nourriture et d'argent de poche, et l'argent supplémentaire était alloué à la construction de maisons pour les nouveaux convertis, et d'autres installations communautaires. L'affaire fut portée devant la Cour Suprême qui décréta en 1985 que les individus qui travaillaient dans les magasins associés à l'Église étaient assujettis à la Loi sur le salaire minimum et aux règlements de la FLSA.

En janvier 1988, Tony Alamo était accusé de maltraitance d'enfant et d'avoir orchestré, apparemment par téléphone, la correction d'un enfant de onze ans, Jeremiah Justin Miller. À cette époque, le garçon était au centre d'un conflit pour obtenir sa garde, entre sa mère, membre de l'Église Alamo, et son père, Carey Miller, qui avait abandonné l'Église pour s'associer au CAN. Miller avait abandonné la mère et l'enfant et avait, selon l'Église, escroqué des fonds de celle-ci. Néanmoins, en mars 1988, les accusations du père entraînèrent une descente de police à la communauté de Saugus, au cours de laquelle 60 adjoints du shérif du Comté de Los Angeles saisirent l'enfant et confisquèrent les biens de l'Église à titre de preuve. La descente ne produisit aucune preuve et le Procureur renonça dès le début à porter des accusations. Néanmoins, des accusations furent portées à nouveau en avril 1989, quand le père et le fils, sous l'influence de Peter Georgiades, l'avocat du CAN, consentirent à témoigner contre l'Église (subséquemment, Justin fut soustrait à la garde de son père et placé sous la garde de l'État). La cause ne procéda pas et, récemment, le Procureur de Californie a officiellement annulé l'accusation.

En octobre 1988, neuf mois après l'accusation de maltraitance d'enfant, Carey, le père de Justin, et son frère Robert Miller, intentèrent un procès contre Alamo, TSAF et Music Square Church, accusant à tort Alamo du vol de leur entreprise de camionnage,

et affirmant qu'Alamo et l'Église n'étaient qu'une seule et même personne. L'Église, de son côté, alléguait que c'était en fait les Miller qui avaient volé à l'Église la somme de 100 000 \$, en plus de l'entreprise de camionnage (les Miller employaient les chauffeurs de l'Église, qui n'avaient jamais été payés, ainsi que ses responsables administratifs, ses camions et sa cote de crédit).

Georgiades, l'avocat des Miller, alléguait qu'on avait essayé de signifier à Alamo une assignation à comparaître, mais qu'on n'avait pu le trouver. Sachant qu'Alamo se trouvait en Californie, il convainquit le tribunal de signifier l'assignation à comparaître dans l'état d'Arkansas. Le tribunal fit publier la signification dans un obscur journal de l'Arkansas et accusa ensuite Alamo de fuite illicite afin de se soustraire à la justice. Ce qu'Alamo réfute, indiquant qu'au cours des trois années durant lesquelles le gouvernement alléguait qu'il était en fuite, il avait été vu sur des photos en compagnie de Hulk Hogan, de Mr. T. (plus tard député au Congrès), de Sonny Bono et de son épouse, de la vedette des arts martiaux Benny « The Jet » Urquidez, et de George Albert de la revue *Cash Box*, tous arborant des vestes signées Alamo. M. Alamo avait aussi participé à des sessions de photo avec le maire de Los Angeles, Tom Bradley, et avec les maires de Las Vegas et de Jersey City, donné de nombreuses entrevues radiophoniques, dont plusieurs avec son frère Dan Hoffman, un animateur de radio

bien connu de Nashville, assisté à de nombreux salons de la mode à New York, Los Angeles, et Dallas, entretenu des relations commerciales avec quelques casinos de Las Vegas et dîné avec la famille Wynn, propriétaire des hôtels-casinos Golden Nugget, Dunes et Mirage. Il avait même parlé à l'époque avec le bureau du shérif de Los Angeles.

En dépit de la visibilité manifeste d'Alamo, le juge Morris Arnold accepta l'allégation des Miller selon laquelle M. Alamo ne se trouvait nulle part, et il consentit à poursuivre le procès. En avril 1990, Arnold se prononça contre Alamo dans un jugement par défaut, accordant à Carey et à Robert Miller le montant de 1 466 millions de dollars en dommages. Le juge avait décidé que M. Alamo avait illicitement transféré des actifs afin d'éviter un jugement, et qu'Alamo, la TSAF et Music Square Church représentaient tous la même personne, et n'en étaient que des « alter ego ». Ni Alamo ni les autres témoins de l'Église n'avaient pu témoigner au procès, et le juge n'admit aucune preuve de la part de l'Église. Il est clair, de par la déclaration du juge, que la cause avait été considérablement influencée par les accusations outrageuses du CAN. Après avoir émis le jugement, le juge déclara qu'« aucune personne sensible ne pourrait manquer d'être émue par le témoignage dans cette cause, et choqué par le sang-froid et la manière calculée dont la correction [la fessée abusive] avait été administrée. »

Le 5 juillet 1991, Alamo fut « capturé » à Tampa, en Floride, où lui et d'autres membres de l'Église administraient ouvertement un magasin de quincaillerie et un restaurant de style familial. On l'accusa d'avoir menacé d'enlever le juge Morris Arnold. En septembre 1991, un jury de Fort Smith, Arkansas, acquitta Alamo de ces accusations.

En avril 1982, Susan Alamo mourait d'un cancer et était enterrée à Georgia Ridge. En 1991, après la confiscation par le gouvernement de la propriété de l'Église en cet endroit et à la suite de menaces de profanation du mausolée, ses restes furent enlevés du mausolée de Georgia Ridge. En mars 1992, Christhiaon Coie, la fille de Susan Alamo, qui n'entretenait aucun contact avec sa mère et avait été désavouée par cette dernière, intentait une poursuite judiciaire contre Alamo. Cette poursuite, encouragée par le CAN, accusait Alamo d'avoir volé le corps de sa mère. Il y avait plus de vingt ans que Coie ne voyait plus sa mère, et elle n'avait pas fait exception pour son décès. Coie affirmait même que sa mère n'était pas morte d'un cancer. Mais ni Coie, ni le CAN, n'avaient l'intention de rater l'occasion d'un gain financier potentiel s'ils pouvaient établir que la disparition du cadavre, une infraction majeure dans l'état d'Arkansas, relevait en réalité d'un « vol ». Le juge condamna Alamo à une amende de 100 000 \$ et à l'emprisonnement, à moins qu'il ne révèle où se trouvait le cadavre. Quoique M. Alamo ait nié savoir où se trouvait

le corps, il signala toutefois que selon la loi d'Arkansas, le cadavre appartenait à l'époux et non pas à l'enfant. La cause est en appel.

### **Révocation du statut d'exemption fiscale de l'Église**

Durant cette même période, l'IRS partit en campagne contre Alamo et ses Églises. En 1985, influencé par les membres du CAN, il révoquait le statut d'exemption fiscale de l'Église et ce, rétroactivement pour les années 1977 à 1980. En dépit des efforts de l'Église pour faire renverser ce jugement, celui-ci fut maintenu en 1992. L'IRS ouvrait en même temps une enquête criminelle contre Alamo, lui retirant de cette façon le droit de témoigner au procès sur l'exemption fiscale.

En 1990, l'IRS a fait valoir un droit de rétention de 7,9 millions de dollars contre les ateliers administrés par l'Église (commerces) pour impôts prétendument dus dans six états : Tennessee, Arkansas, Arizona, Californie, Oklahoma et Floride. L'IRS a ensuite exigé d'Alamo une cotisation de protection, alléguant qu'il devait 745 000 \$ en impôts personnels pour les années 1977 à 1980, et que les entreprises qui lui étaient associées devaient encore 5 millions de dollars en impôts sur les bénéfices des sociétés et 1,6 million pour les retenues d'impôts de leurs employés.

Ces inculpations, ajoutées au jugement par défaut dans l'affaire Miller, donnaient à l'IRS l'autorisation de saisir les propriétés de

l'Église. En juillet 1990, 24 agents de l'IRS ont investi le magasin « Alamo of Nashville », en confisquant toute la marchandise et l'équipement. En octobre 1991, le montant de la cotisation de protection a été diminué par le Juge Fédéral Thomas Weisman, qui a déclaré que l'IRS avait agi de manière illicite. Mais l'IRS et l'avocat Georgiades du CAN réussirent finalement à convaincre un autre juge d'autoriser la reprise de possession des biens.

En février 1991, 60 agents des services de police fédéraux des États-Unis effectuèrent une descente, l'arme au poing, dans les communautés d'Alma et de Georgia Ridge en Arkansas, lesquelles comprenaient plus de 200 familles. Ils confisquèrent leurs maisons, leurs entreprises et possessions personnelles, ainsi que de nombreuses vestes griffées Alamo prêtes pour le marché, des machines à coudre industrielles et des douzaines de voitures et de camions, sans compter plus de 8 000 \$ en argent comptant. Les lignes téléphoniques et électriques furent coupées, la cafétéria fermée, et les familles expulsées de leurs maisons et jetées à la rue en plein hiver. On leur assura qu'ils n'y reviendraient plus. On confisqua en plus tous les états financiers, privant ainsi Alamo de tout moyen de défense dans ses procès pour délit fiscal. Au moins six demandes judiciaires distinctes auprès des cours fédérales, aux fins d'obtenir le retour de ces états financiers, furent rejetées. D'autres saisies eurent subseqüemment lieu en Arizona, en

Arkansas, en Californie, en Floride et en Oklahoma.

### **Le pouvoir de l'étiquette « secte »**

Simultanément, la division « Sectes » de la Fédération juive de la région métropolitaine de Los Angeles, associée au CAN, effectuait une campagne de boycottage couronnée de succès afin que les magasins cessent de vendre les vêtements Alamo. On répéta les accusations mensongères des Miller accusant Alamo de maltraitance d'enfant et on organisa même des entrevues des Miller avec les médias. Bien que ces accusations n'aient pas été prouvées et qu'elles aient été retirées, les grands magasins ne voulurent pas se retrouver au centre de la controverse, et Alamo perdit ses contrats avec Bullock's, Macy's, Nieman Marcus, et plusieurs autres. Les gains estimés pour ces contrats auraient rapporté suffisamment pour payer tous les impôts rétroactifs réclamés par l'IRS contre Alamo.

En février 1993, un grand jury de Memphis accusa Alamo d'avoir soumis une fausse déclaration de revenus pour l'année 1985 et d'avoir négligé d'envoyer les formulaires pour les années 1986, 1987 et 1988. En avril 1993, Alamo était arrêté et, un an après, en mai 1994, son procès débutait devant le juge de district fédéral, Jon P. McCalla. Le 8 juin 1994, Alamo était reconnu coupable de quatre chefs d'accusation pour délit fiscal et condamné à six ans de prison.

Encore une fois, Alamo était déclaré coupable en raison des

calomnies répandues par le CAN. En ordonnant la peine d'emprisonnement pour Alamo, le juge McCalla manifesta sa préoccupation pour le « très grand contrôle exercé par M. Alamo sur de nombreuses personnes. » Bien que M. Alamo n'ait pas été traduit en justice pour de telles accusations mensongères, il est manifeste que sa condamnation pour fraude fiscale avait été influencée par celles-ci, ainsi que par d'autres accusations calomnieuses ayant reçu beaucoup d'attention des médias.

Un mois après, en juillet 1994, Alamo présenta une requête pour un nouveau procès, après avoir découvert que son avocat, Jeffrey Dickstein, avait été impliqué dans un conflit d'intérêts grave, lequel avait rendu sa défense inefficace. Le gouvernement envisageait la possibilité de porter des accusations contre Dickstein pour fraude fiscale, et un juge de faillite l'avait déclaré susceptible de poursuites pénales en raison de sommes d'argent comptant qu'il aurait reçues d'Alamo. Ce dernier, ignorant de ces accusations, aurait potentiellement pu être un témoin à charge contre Dickstein. En outre, Dickstein, faisait face à des accusations pouvant entraîner sa radiation du barreau de Californie.

L'incapacité de Dickstein à assurer, dans ces circonstances, une



défense compétente, et sa tendance à aliéner tant le juge que le jury, jouèrent contre M. Alamo. À l'exception de quelques agents officiels du gouvernement venus témoigner, les autres témoins étaient d'ex-membres qui, mécontents de l'Église, s'étaient associés au CAN. Dickstein avait, ou bien refusé de contre-interroger ces témoins, ou sa contre-interrogation avait été d'une telle médiocrité qu'elle avait permis à ces témoins d'introduire des calomnies injurieuses à l'égard du caractère de M. Alamo. Le procès dura trois semaines et, en dépit de la faiblesse de la défense de Dickstein, le jury mit trois jours entiers pour rendre son verdict.

Après la condamnation d'Alamo, il a fallu dix-huit mois au juge pour finalement refuser la requête d'un nouveau procès. Un appel est en cours.

Dès le début d'avril 1991, les services fédéraux de police des États-Unis mettaient en route, au nom des Miller et de Georgiades, la vente aux enchères des propriétés et biens personnels de l'Église afin, prétendit-on, de « faire droit à la réclamation » des dettes. L'IRS organisa des ventes aux enchères simultanées qui incluaient les biens immobiliers en Arkansas, en Oklahoma et dans le Tennessee. Entretemps, Georgiades, grâce à ces ventes aux enchères, put faire l'acquisition des propriétés de l'Église pour une fraction de leur valeur, les revendant ensuite pour un profit considérable. L'Église ne put obtenir, ni des services fédéraux des États-Unis ni de l'IRS, un compte-rendu dé-

taillé de la valeur des biens et propriétés confisqués. L'Église estime toutefois leur valeur à plus de 100 millions de dollars. On ne connaîtra jamais la valeur véritable de ces biens. En sus de la perte des propriétés, il y a aussi eu vente illégale de vêtements Alamo. En 1992, par exemple, un agent de police de Fort Smith, employé par les services de police fédéraux des États-Unis, fut accusé et déclaré coupable du vol de vestes Alamo. Les cas semblables de biens de l'Église, volés et ensuite illégalement vendus à des fins de gains personnels, sont nombreux.

En février et mars 1995, une audience du tribunal civil a été tenue concernant sept autres poursuites fiscales contre Alamo et ses Églises. L'IRS, Alamo et les Églises se sont entendus pour un règlement à l'amiable, présentement en délibéré.

En juillet 1995 Alamo intentait une requête pour dualité de poursuite (2255), alléguant qu'il avait été puni deux fois. La responsabilité d'Alamo avait été évaluée par le gouvernement à 765 009 \$. Or, entre 1990 et 1991 plus de 52 millions de dollars en propriétés et biens avaient été confisqués pour satisfaire cette dette fiscale. Bien que le gouvernement ait contesté ces montants, il n'y a aucun doute que la saisie ait été excessive. Alamo présenta une requête alléguant que, dans les deux premières inculpations fiscales, le gouvernement l'avait accusé 254 jours après l'expiration du délai prévu selon la Loi sur la prescription. Alamo soulignait que le gouvernement avait attendu que ses états finan-

ciers soient confisqués pour l'accuser, lui refusant de cette façon la possibilité de se défendre. Le gouvernement argumenta que la Loi sur la prescription ne s'appliquait pas dans ce cas, car le temps durant lequel M. Alamo avait été un soi-disant « fugitif » ne pouvait être pris en considération. En réalité, le gouvernement avait attendu deux ans après l'arrestation d'Alamo pour l'accuser.

### **Le CAN s'ingère dans l'audience pour libération conditionnelle**

Le 5 juin 1995, Robertson, examinateur de libération conditionnelle, présidant une audience pour libération conditionnelle dans une institution correctionnelle fédérale de l'État du Colorado, recommandait qu'on accorde à Alamo sa libération conditionnelle. Il mentionnait également qu'Alamo était un prisonnier modèle.

Le 30 octobre 1995, la Commission régionale de libération conditionnelle de Kansas City, Missouri, infirmait cette recommandation et lui refusait la libération conditionnelle. La Commission avait décidé d'ignorer l'évaluation de l'examineur de libération conditionnelle et plus de 400 lettres en faveur de sa libération, se basant au contraire sur quelques lettres d'ex-membres mécontents de l'Église, tous alliés aux CAN. Au début, ces lettres avaient été cachées à l'avocat de M. Alamo, et deux seulement, toutes deux fortement éditées, ont par la suite été rendues publiques. Mais elles ne contenaient que davantage

de calomnies du CAN. Le Commissaire régional par intérim, Michael Gaines, rendit sa décision en s'appuyant sur ces calomnies, prises comme des faits véridiques. Il faisait référence à l'Église de M. Alamo comme à « une secte dans le sens le plus strict du terme » et aux lettres des victimes comme « suffisantes pour en conclure raisonnablement que l'accusé a mis son plan en œuvre en exerçant un contrôle assez fort sur ses convertis les plus vulnérables ... Il s'est servi de personnes indigentes, de jeunes mères monoparentales et d'enfants pour apporter des fonds à son Église, en échange du logement. » La Commission régionale de libération conditionnelle adoptait la terminologie du CAN, explicitement idéologique et contraire au Premier amendement, laquelle avait été catégoriquement rejetée par d'éminents experts en théologie.

Les commissaires semblent ignorer le fait que le CAN est un groupe de haine religieuse dont les théories de « lavage de cerveau » ont été complètement démythifiées et jugées inadmissibles devant les tribunaux. Ils semblent également ignorer le Premier amendement qui interdit au gouvernement d'entraver le droit au libre exercice de la religion. En résumé, les commissaires ont démontré un sérieux préjugé en refusant de reconnaître aux personnes soi-disant « indigentes » et aux « mères monoparentales » le droit de se joindre à l'Église de leur choix.

Cette décision concernant la libération conditionnelle est en

appel devant la Commission fédérale de libération conditionnelle à Washington. On a refusé à Tony Alamo une procédure équitable, en dépit du fait que lui, autant que tout citoyen américain, ait le droit d'avoir son cas jugé au mérite dans un procès qui ne soit pas entaché de préjugés religieux officiellement accrédités.

### **Victoires dans le sens du Premier amendement**

Certains signes prometteurs indiquent que les tactiques et pratiques du CAN sont désormais remises en question par le système judiciaire. Depuis la tragédie de Waco, beaucoup d'Américains ont pris conscience des conséquences funestes de la rhétorique antireligieuse du CAN. Au moins une pratique du CAN a été arrêtée. En effet, en octobre 1995, les psychologues du CAN Margret Singer et Richard Ofshe ont perdu un procès important contre la Société américaine de psychologie (APA). Ceux-ci avaient intenté un procès à l'APA, parce que cette dernière avait refusé de souscrire à un rapport sur le « lavage de cerveau », rédigé par le Dr. Singer, ce qui avait eu pour effet de priver les docteurs Ofshe et Singer d'une source lucrative à titre de « témoins experts » dans des causes portant sur la question du « lavage de cerveau ». L'APA avait conclu que le rapport du Dr. Singer manquait de rigueur scientifique et qu'il n'existait d'autre part aucune preuve empirique appuyant la notion de « lavage de cerveau ». Le tribunal a souscrit

à cet avis, déclarant que ces théories pseudo-scientifiques de « lavage de cerveau » étaient plutôt des opinions sans fondement, ne faisant l'objet d'aucun consensus professionnel et que, en vertu du principe Frye, elles n'étaient donc pas admissibles à titre de témoignage.

En mars 1992, la société Emery Wilson, faisant affaire sous la raison sociale de Sterling Management Systems, et associée à l'Église de scientologie, reçut, à l'issue d'un procès contre l'avocat du CAN, Peter Georgiades, plus d'un million de dollars en dédommagement pour diffamation et calomnie. En septembre 1995, un jury accordait à un membre de la Seattle United Pentecostal Church la somme de 5 millions de dollars en dommages contre le CAN. Ce membre de l'Église avait allégué que le CAN et le « déprogrammeur » Rick Ross l'avaient privé de sa liberté religieuse en l'enlevant, en le détenant contre sa volonté et en cherchant à le forcer à abandonner ses croyances religieuses. En décembre dernier, lors d'une autre victoire contre cette chasse aux sorcières antireligieuse, un pasteur et son épouse de Wenatchee, Washington, ont été déclarés innocents de s'être adonnés au trafic d'enfants à des fins d'exploitation sexuelle.

Ces petites victoires devront se multiplier afin d'assurer la liberté religieuse de tous les Américains. Le terme « secte » et tout ce langage de haine devront être éliminés de notre système judiciaire. Tous les Américains ont droit à la liberté d'association, à la liberté

de parole et à la liberté religieuse. Nous devons préserver et garantir nos droits constitutionnels.

Ross & Green  
435 West 57th Street  
Suite 8-F  
New York, New York 10019  
(212) 246-2488  
Fax: (212) 246-2384  
e-mail: nross00@aol.com

Il est manifeste que le gouvernement fait tout ce qui est en son pouvoir pour détruire les Églises chrétiennes. Le Seigneur reviendra bientôt sur Terre, préparez donc dès maintenant votre âme pour le Seigneur en récitant cette prière :

Mon SEIGNEUR et mon DIEU, aie pitié de mon âme de pécheur.<sup>1</sup> Je crois que JÉSUS-CHRIST est le FILS du DIEU vi-

vant.<sup>2</sup> Je crois qu'IL est mort sur la croix et a versé SON sang précieux pour le pardon de tous les péchés que j'ai commis.<sup>3</sup> Je crois que DIEU a ressuscité JÉSUS d'entre les morts par le pouvoir du SAINT-ESPRIT<sup>4</sup> et qu'IL est assis à la droite de DIEU en ce moment même et qu'IL écoute la confession de mes péchés et cette prière.<sup>5</sup> J'ouvre la porte de mon cœur et je T'invite à y entrer, SEIGNEUR JÉSUS.<sup>6</sup> Lave-moi de tous mes péchés dans le sang précieux que TU as versé pour moi sur la croix du Calvaire.<sup>7</sup> TU ne me rejetteras pas, SEIGNEUR JÉSUS. TU me pardonneras mes péchés et sauveras mon âme. Je le sais car TA PAROLE, la Bible, le dit.<sup>8</sup> TA PAROLE dit que TU ne rejetteras personne, moi compris.<sup>9</sup>

Donc, je sais que TU m'as entendu, et je sais que TU m'as répondu, et je sais que je suis sauvé.<sup>10</sup> Et je TE remercie, SEIGNEUR JÉSUS, d'avoir sauvé mon âme, et je continuerai de TE montrer ma reconnaissance en faisant ce que TU me commandes et je ne pécherai plus.<sup>11</sup>

Et maintenant que vous êtes sauvés, assurez-vous d'être baptisés, en étant entièrement immergés dans l'eau, au nom du PÈRE et du FILS et du SAINT-ESPRIT (Matthieu 28:18-20). Et vous servez le SEIGNEUR votre DIEU de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit et de toute votre force (Marc 12:30). Étudiez les Écritures et suivez-en les préceptes jusqu'au jour de votre mort (2 Timothée 2:15, 3:14-17).

**1** Ps. 51:7, Rom. 3:10-12, 23 **2** Matt. 26:63-64, 27:54, Luc 1:30-33, Jean 9:35-37, Rom. 1:3-4 **3** Actes 4:12, 20:28, Rom. 3:25, 1 Jean 1:7, Apoc. 5:9 **4** Ps. 16:9-10, Matt. 28:5-7, Marc 16:9, 12, 14, Jean 2:19, 21, 10:17-18, 11:25, Actes 2:24, 3:15, Rom. 8:11, 1 Cor. 15:3-7 **5** Luc 22:69, Actes 2:25-36, Hébr. 10:12-13 **6** 1 Cor. 3:16, Apoc. 3:20 **7** Éph. 2:13-22, Hébr. 9:22, 13:12, 20-21, 1 Jean 1:7, Apoc. 1:5, 7:14 **8** Matt. 26:28, Actes 2:21, 4:12, Éph. 1:7, Col. 1:14 **9** Matt. 21:22, Jean 6:35, 37-40, Rom. 10:13 **10** Hébr. 11:6 **11** Jean 5:14, 8:11, Rom. 6:4, 1 Cor. 15:10, Apoc. 7:14, 22:14

*Demandez l'un des nombreux articles écrits par le Pasteur Alamo  
et les renseignements sur les horaires d'écoute de notre station radio mondiale à :*

**Tony Alamo, World Pastor, Tony Alamo Christian Ministries Worldwide • P.O. Box 6467 • Texarkana, Texas 75505 USA**  
**Numéro de la ligne d'information et de prière disponible 24 heures sur 24 : +1 479 782 7370 • Télécopieur +1 479 782 7406**  
**www.alamoministries.com • info@alamoministries.com**

*Les ministères chrétiens mondiaux de Tony Alamo offrent le gîte et tout le nécessaire à la vie à quiconque, aux États-Unis,  
désire sincèrement servir le SEIGNEUR de tout son cœur, de tout son esprit, de toute son âme et de toutes ses forces.*

**Des services ont lieu chaque soir à 20h et le dimanche à 15h et à 20h aux endroits suivants :**

**Pour la région de New York : veuillez nous appeler afin d'obtenir notre adresse.**

**Les églises d'Arkansas : 4401 Windsor Dr., Fort Smith, AR 72904 USA • 1005 Highway 71 South, Fouke, AR 71837 USA**

**L'église de la région de Los Angeles : 13136 Sierra Hwy., Canyon Country, California 91390 USA +1 661 251 9424**

**REPAS SERVI APRÈS CHAQUE SERVICE – Transport gratuit aller-retour en partance de l'intersection de Hollywood Blvd. et  
Highland Ave., Hollywood, California, tous les jours à 18h30, le dimanche à 13h30 et 18h30.**

**Demandez le livre écrit par le Pasteur Alamo, intitulé *Le Messie*, montrant JÉSUS-CHRIST comme le MESSIE  
révélé dans plus de 333 prophéties de l'Ancien Testament.**

**Toutes les publications et messages de Tony Alamo enregistrés sur CD ou sur cassette sont gratuits et ne sont pas à vendre.  
Si quelqu'un essaie de vous faire payer ces documents, appelez-nous en PCV au +1 479 782 7370.**

**CETTE PUBLICATION PRÉSENTE LE VÉRITABLE CHEMIN DU SALUT (Actes 4:12).**

**NE LA JETEZ PAS, PASSEZ-LA À QUELQU'UN D'AUTRE.**

**Nous encourageons ceux d'entre vous qui habitez l'étranger à traduire cette publication dans votre langue maternelle.**

**Si vous l'imprimez, merci d'inclure les droits d'auteur et le dépôt légal suivants :**

© Copyright 1994, novembre, 2009 Tous droits réservés Pasteur Mondial Tony Alamo © Marque Déposée 1994, novembre, 2009